

### HAUTE - LOIRE

Bulletin N° 2  
5 Mai 2011  
1 page

#### Désherbage de rattrapage en post levée de la lentille.

Conditions optimales pour réussir un traitement de post levée :

- Traiter en début de journée : l'hygrométrie de l'air sera plus élevée et le vent plus calme.
- Traiter sur des dicotylédones adventices jeunes, à moins de 4 feuilles, notamment pour l'ortie royale et le bleuet.
- Traiter sur une culture de lentille saine, en bon état de végétation et poussante, pour réduire le risque de sélectivité.

#### Luttes contre les dicotylédones :

Le seul produit autorisé pour cette campagne en post levée est le TRAMAT F. à 0.6 Litre / Ha. Cf dernier bulletin N°1 du 15 avril 2011. faisant référence à la dérogation.

Spectre d'action de TRAMAT F. selon information de la firme BAYER .

Adventices sensibles Efficacité 85 à 94 %	Adventices moyennement Sensibles Efficacité 70 à 84 %	Adventices peu sensibles Efficacité 50 à 69 %	Adventices très peu Sensibles Efficacité - de 50 %
Vulpin Pâturin annuel Folle Avoine Repousses de céréale Amarante Capselle Stellaire Spargule des champs	Cérestre Lamier Pourpre Fumeterre officinal Gallet gratteron Mouron des champs Morelle noire Renouée Liseron Renouée persicaire Renouée des champs Véronique de perse Véronique feuille de lierre	Arroche Renouée des oiseaux	Chénopode blanc Matricaire Moutarde Ravenelle Sanve Coquelicot Repousse de colza

Pour toute efficacité en dessous de 70 % le TRAMAT F est insuffisant.

Au vue des observations sur les premières applications de cette campagne

- l'efficacité sur ortie royale est d'environ 50 à 70 %.
- L'efficacité sur bleuet est certainement en dessous de 50 %

La sélectivité sur la lentille reste bonne. L'ajout d'huile n'est pas conseillé par manque d'information sur cette pratique. Le mélange avec l'anti graminée n'est pas préconisé pour les mêmes raisons.

#### Luttes contre les Graminées :

Etamine ou Pilot sont efficace sur graminées annuelles et vivaces.

La dose de 1 L./ Ha avant tallage des graminées est suffisante ; au-delà appliquer 1.2 L. / Ha

#### CILVERPUY

Immeuble  
Interconsulaire BP 63  
- 43002 LE PUY EN  
VELAY CEDEX -  
Tél 04.71.02.60.44  
Fax :04.71.02.89.90



CHAMBRE  
D'AGRICULTURE  
HAUTE - LOIRE

Publication périodique  
C.P.P.A.P  
n° 1008B06654  
ISSN n°1254.6372